



Refus de remplacement car absence d'ordre de mission

Par **bigonio**, le **10/06/2011** à **11:07**

Bonjour,

Je suis enseignant titulaire remplaçant en école primaire.

J'ai refusé récemment une mission de remplacement dans une école particulièrement difficile en mettant en avant mes craintes pour mon intégrité physique et morale. J'ai alors expliqué à la secrétaire de circonscription que j'acceptais de me rendre à ce remplacement que si elle me faisait parvenir un ordre de mission dûment signé par mon hiérarchique afin de me couvrir en cas de problème dans cette école.

La secrétaire n'a pas donné suite et a précisé qu'elle allait trouver quelqu'un d'autre.

Je viens de recevoir un courrier de l'inspection académique mettant en avant un refus de remplacement et me ponctionne une journée de salaire alors que j'ai effectivement travaillé ce jour-là puisque j'étais dans mon école de rattachement.

Cela fait plusieurs heures que je cherche sur internet la réglementation des ordres de mission dans l'éducation nationale.

L'activité de remplaçant dans le second degré est bien réglementée mais je n'ai trouvé aucune loi ni décret concernant le premier degré. Merci de m'apporter toute l'aide que vous pourrez.

Cordialement.